



BOURSE DE COLLEGE - RENTREE 2016

publié le 26/08/2016

Descriptif :

Constitution des dossiers de demande de bourse de collège 2016/2017.

Le jour de la rentrée, le jeudi 1er septembre 2016, chaque élève de l'établissement se verra remettre un dossier de demande de bourse de collège pour l'année scolaire 2016/2017.

Ce dossier est à compléter et à signer, sans oublier d'y joindre les documents nécessaires à l'étude du dossier (avis d'imposition, imprimé CAF, jugement de divorce...).

Une fois complet, le dossier doit être remis au secrétariat du collège avant fin septembre 2016.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.